PORT AUTONOME
DE COTONOU

BON A LANCER
DCMP-PAC

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition, mise en service et formation sur les équipements hydrographiques

Référence SIGMAP : F_SETHO_123592

Avis n°: 014**../2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du.**29/05/2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics révisé n°1 du Port Autonome de Cotonou publié sur son site web www.portdecotonou.bj le 31 mars 2026 et par affichage au tableau d'affichage du PAC.

2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu dans le cadre de son budget des fonds afin de financer ses activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition, mise en service et formation sur les équipements hydrographiques.**

3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture, la mise en service et la formation sur les équipements hydrographiques. Il s'agira de façon spécifique de procéder :

- ✓ à la livraison des équipements hydrographiques (échosondeur multifaisceaux et mono faisceau ; système de positionnement GNSS et ses accessoires, profileurs de célérité etc.)
- ✓ à l'installation et mise en service de tous les équipements hydrographiques ;
- ✓ au test de vérification, test de calibration et configuration des équipements avec la station permanente du PAC ; et
- ✓ à la formation des utilisateurs des équipements hydrographiques.

L'appel d'offres est en lot unique et les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics du PAC, Email : fadahevigbe@pac.bj ; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Cotonou (République du Bénin) de 08h-12h30 minutes et 14h-17h 30 minutes (GMT +1) et/ou sur le site web www.portdecotonou.bj.**

6. Le délai de livraison est de **quatre (04) mois**.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

❖ **Capacité technique et expériences** :

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine de la bathymétrie ou la commercialisation des équipements hydrographiques justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;
- Avoir exécuté en tant que fournisseur, membre d'un groupement ou sous-traitant au cours des cinq dernières années (**2021, 2022, 2023, 2024 et 2025**) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés d'acquisition d'équipements hydrographiques d'un montant d'au moins **deux cent millions (200 000 000) FCFA HTVA** chacun justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions définitives assortis des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) signé par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- Disposer du matériel nécessaire pour l'exécution du marché ;
- Disposer du personnel qualifié pour l'exécution des prestations.

❖ **Capacité financière** :

- Fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédit bancaire d'un montant de **deux cents millions (200 000 000) FCFA**. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

Ou

- Avoir réalisé un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen de **cinq cents millions (500 000 000) FCFA** justifié par les états financiers des années **(2023, 2024 et 2025)** présentés par un comptable employé de l'entreprise et attesté par un membre de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

b) Pour les entreprises naissantes et celle qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

❖ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine de la bathymétrie ou la commercialisation des équipements hydrographiques justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant une responsabilité contractuelle d'un montant de **quatre cent quarante millions (440 000 000) FCFA** valide sur la durée d'exécution du marché ;

- Disposer du personnel qualifié pour l'exécution des prestations ;
- Disposer du matériel nécessaire pour l'exécution du marché

❖ **Capacité financière** :

- Fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédit bancaire d'un montant **deux cents millions (200 000 000) FCFA**. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

  Et

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ...01er/06/...2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au **Bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Cotonou (République du Bénin).** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web :

www.portdecotonou.bj (**sans objet**) ou être obtenu par voie électronique à l'adresse : **avkouandete@pac.bj** à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Bureau 111 situé au Rez-de-chaussée, du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP),** au plus tard le 25 Juin **2026 à 10heures 00 minute (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion « salle DJOUGOU »** de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, le 25 Juin **2026 à partir de 10 heures 30 minutes (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre millions (4 000 000) FCFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Une visite de site sera organisée à l'intention de tous les candidats le 10 Juin **2026 à** 10H30mn **(GMT+1).** Le point de départ de cette visite est la devanture du bâtiment abritant la Direction des Marchés Publics du Port Autonome

BON A LANCER
DCMP-PAC

de Cotonou. L'accès au Port et aux installations portuaires est subordonné au port obligatoire des équipements de protection individuelles.

Fait à Cotonou le 29/05/2026

Le Directeur des marchés publics, pi

REP. DU BENIN * Directeur des Marchés Publics (D. M. P) * PORT AUTONOME DE COTONOU

Abdou Sorhibou AVLESSI

BON A LANCER
DCMP-PAC